



Province de Québec
MRC des Pays-d'en-Haut
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projets de règlements d'urbanisme

Aux personnes et organismes intéressés.

AVIS est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 14 octobre 2024, le conseil a adopté les projets de règlements suivants :

- **Règlement 2019-103-02 amendant le règlement de zonage no. 2019-103 sur les dispositions spécifiques d'une maison d'invité.**

Le règlement concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité.

- **Règlement 2019-103-03 amendant le Règlement de zonage 2019-103 concernant les dispositions spécifiques aux abris à bateaux.**

Le règlement concerne l'ensemble de territoire de la Municipalité.

Une assemblée publique aura lieu, pour ces projets, le 28 octobre 2024 à 16h dans la salle du conseil au 47 rue de l'église.

Au cours de cette assemblée publique, madame la Mairesse expliquera les projets ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

Les projets sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h au 47 rue de l'église ou sur le site internet de la Municipalité.

FAIT À LAC-DES-SEIZE-ÎLES, ce 17 octobre 2024.

Le Directeur général et greffier-trésorier par intérim

Patrick Paradis